



FICHE N°

2613606

LOCALISATION

Charente-Maritime (17)

USAGE ACTUEL

Terrain cultivé - Céréales

URBA

A (91.5%), N (9.2%)

SURF

50.3 ha

RACC

8.3 km

GHI

1308 kWh/m²

207.25 m

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Préférences pour la prise de contact :

- Créneau d'appel préféré : Tous les jours - À tout moment
- Mode de communication : Email, Appel

Autres informations :

- Nature de la propriété : Propriété propre
- Contact avec d'autres développeurs : OUI

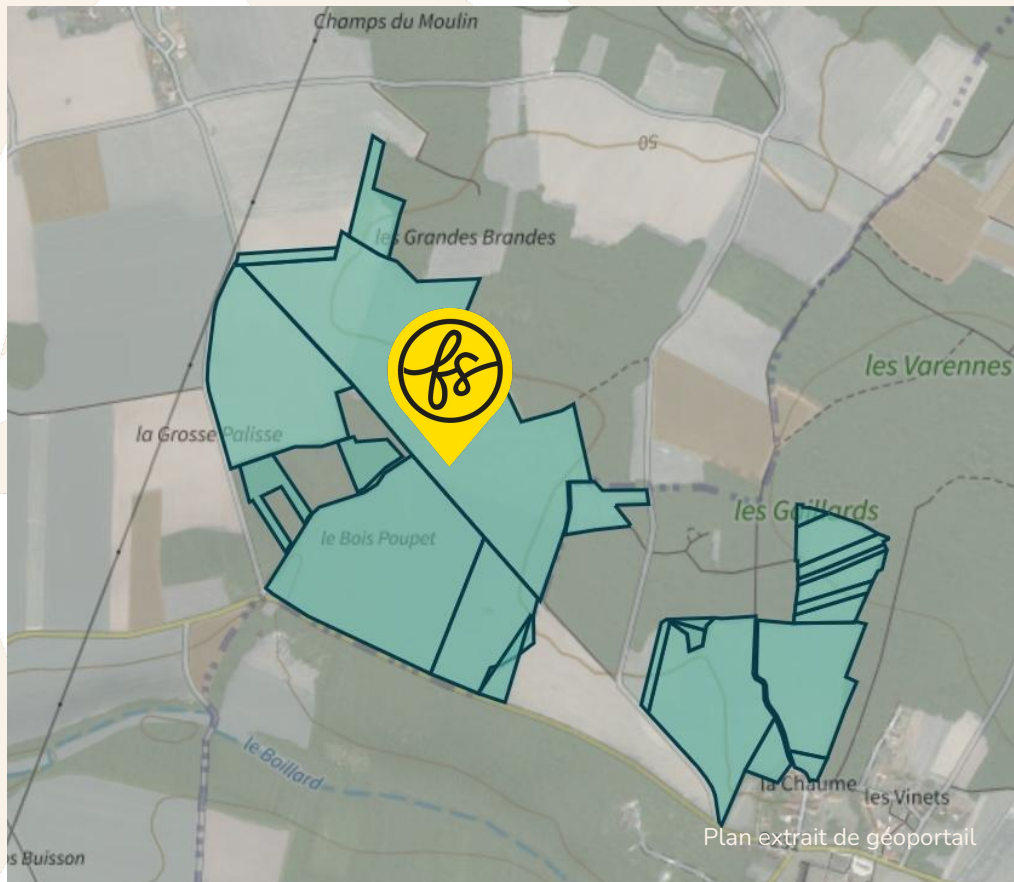


Notre contact, âgé de **58 ans**, est **agriculteur et viticulteur**, à la tête d'une exploitation de **260 hectares de SAU**, dont **140 hectares en propriété**. Elle est conduite en **conventionnel**. Il souhaite étudier la mise en place d'un **projet agrivoltaïque** sur une surface d'environ **51 hectares**, dont **38 hectares d'un seul tenant**.

Il est particulièrement **motivé par le projet**, dans un contexte de **fortes contraintes sur l'irrigation**. Les parcelles sont aujourd'hui irriguées via un **forage en eau potable**, mais le syndicat des eaux de Charente-Maritime souhaite mettre en conformité ce captage, avec la mise en place de **restrictions importantes (système de relevage)**. Cela pourrait entraîner une **baisse significative des rendements**, notamment sur le maïs, qui atteint actuellement environ **140 quintaux par hectare**, mais pourrait chuter jusqu'à **70 % sans irrigation adaptée**. Dans ce contexte, le projet agrivoltaïque est perçu comme une **solution potentielle pour maintenir l'activité agricole**, notamment grâce à la **gestion de l'eau et à la protection apportée par les structures photovoltaïques**.

Le site est majoritairement dédié à la **culture du maïs**, et notre contact est particulièrement intéressé par la possibilité de maintenir une **irrigation intégrée aux structures porteuses** des panneaux. Les parcelles ne disposent **ni de réseaux, ni de servitudes**. Elles sont **irriguées mais non drainées**. L'îlot principal de **38 hectares est isolé, sans voisinage**, tandis que quelques habitations sont situées au **sud du second site**. L'îlot principal ne présente **ni enjeu environnemental, ni contrainte patrimoniale**.

Notre contact indique que les **maires des deux communes concernées sont agriculteurs**, ont été réélus, et se sont montrés **favorables au projet lors d'échanges passés**. Il a déjà été **approché par un développeur français**, dont il a reçu une **offre écrite**, sans s'être engagé à ce stade. Il souhaite désormais rencontrer un nouvel acteur afin de pouvoir **comparer plusieurs propositions** et **identifier la solution la plus adaptée** à son exploitation.



COORDONNÉES DU TERRAIN

NOM DE LA COMMUNE

17770 Juicq

17100 Le Douhet

COORDONNÉES GPS SUR SITE

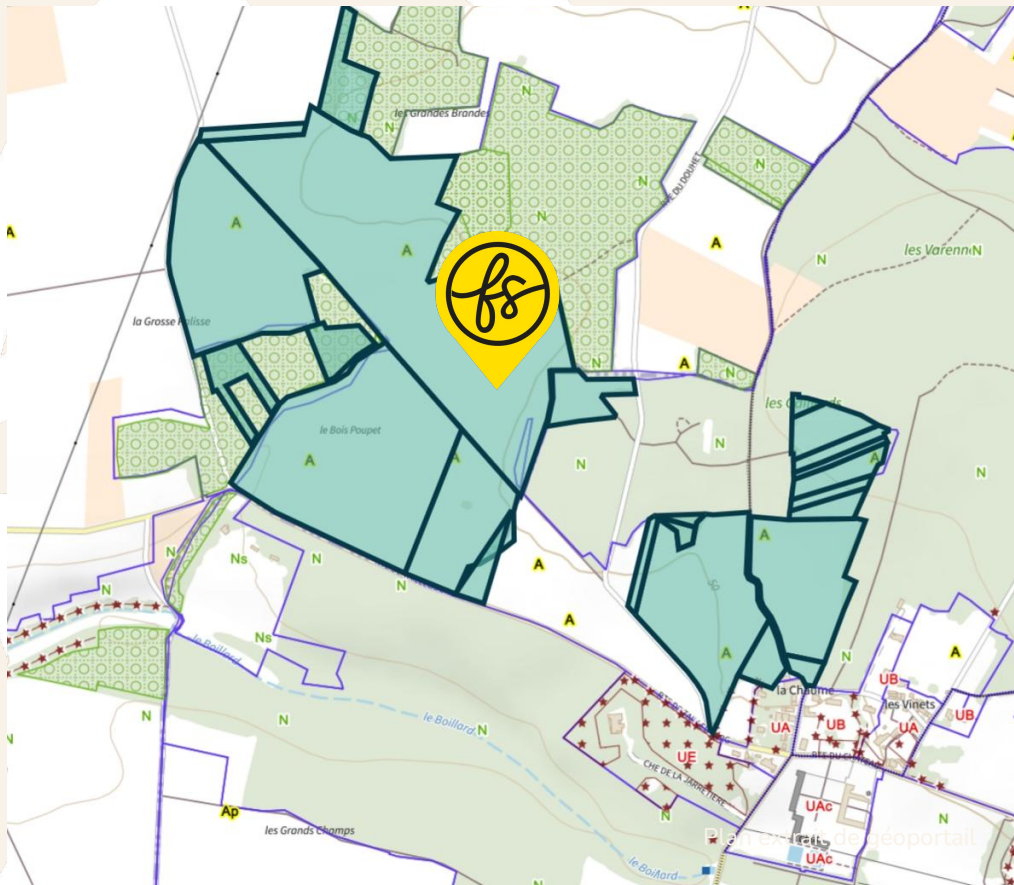
45.807861 , -0.578343

NUMERO DES PARCELLES PRINCIPALES

**ZK0020, ZI0047, ZK0021,
ZK0022, AC0007, AC0066,
AC0051, AC0050, AC0048,
AC0049, AC0046, AC0045,
AC0044, AC0043, AB0021,
AB0026, AC0065, AC0163,
AC0064, AK0056, ZI0014,
ZI0048, 0E0271, 0E0263**

VUE AERIEENNE





URBANISME

Après consultation, le zonage en urbanisme du terrain est

A (91.5%), N (9.2%)

Consulter le règlement écrit

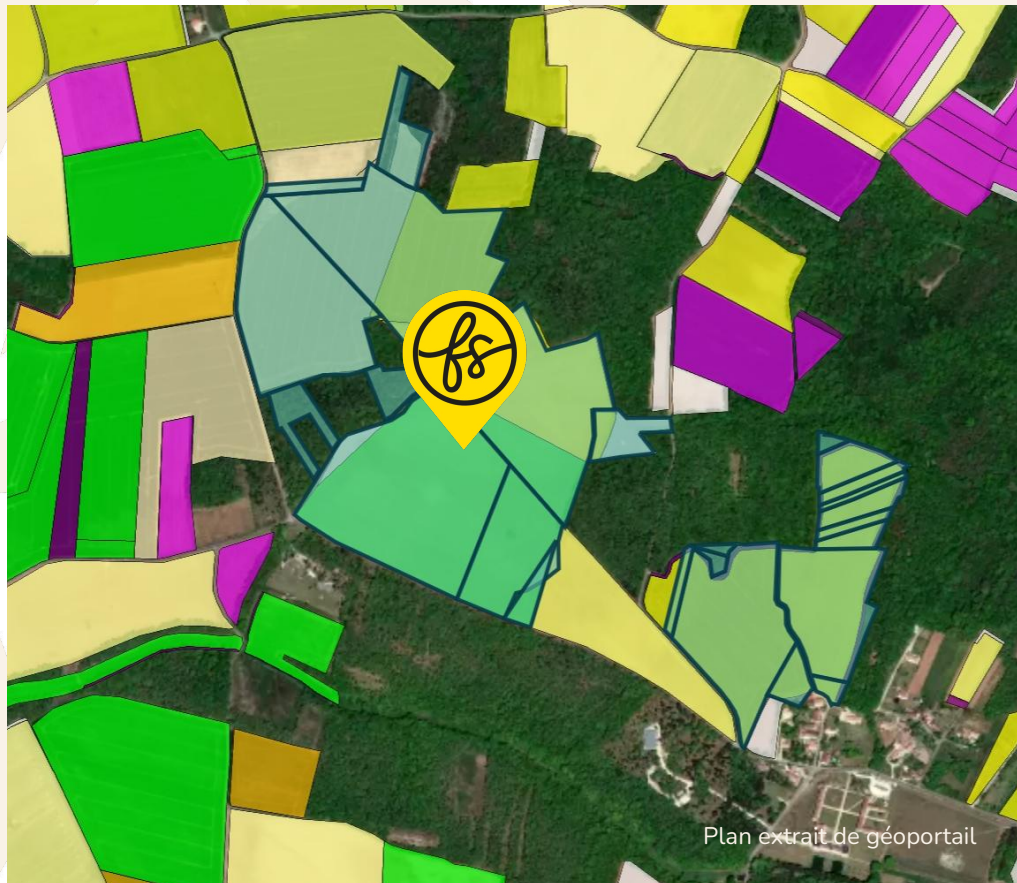
Lien (cliquer ci-dessous) :

JUICQ :

https://data.geoportail.fr/annexes/gpu/documents/DU_17198/12e8be7a349d4afbf4120545fa491dbe/17198_reglement_20110210.pdf

LE DOUHET :

https://data.geoportail.fr/annexes/gpu/documents/DU_17143/6005238663242d287ed85da9c444278d/17143_reglement_20251014.pdf



REGISTRE PARCELLAIRE GRAPHIQUE

D'après le Registre Parcellaire Graphique (2024),
le terrain est enregistré en :

- **Tournesol (45%)**
- **Maïs semence (30%)**
- **Colza d'hiver (20%)**
- **Jachère (2%)**

D'après le Registre Parcellaire Graphique (2013),
le terrain est enregistré en :

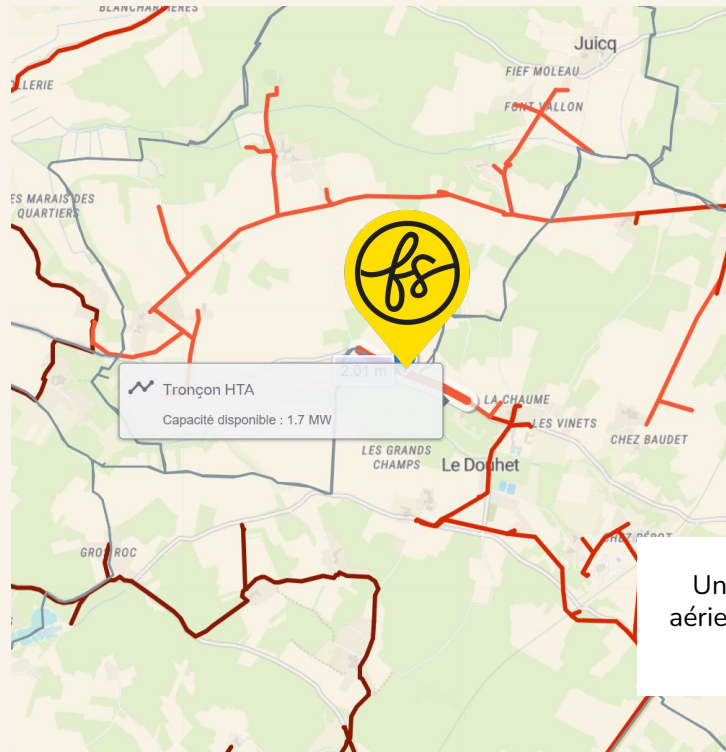
- **Maïs grain et ensilage (70%)**
- **Colza (15%)**
- **Autres céréale (10%)**

RACCORDEMENT

Le poste de raccordement est celui de **BRIS** situé à **BRIZAMBOURG** à **8.3 km**



La capacité de transformation est de **11.4 MW**



Une ligne HTA
aérienne se situe à
0 km

DISPONIBILITÉ RÉSEAUX



CAPACITÉ D'ACCUEIL DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION :

injection sur le réseau public de distribution

Données pour le raccordement dans le cadre du S3REnR :

Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR, restante sans travaux sur le poste source 0

mis à jour le 04/02/2026

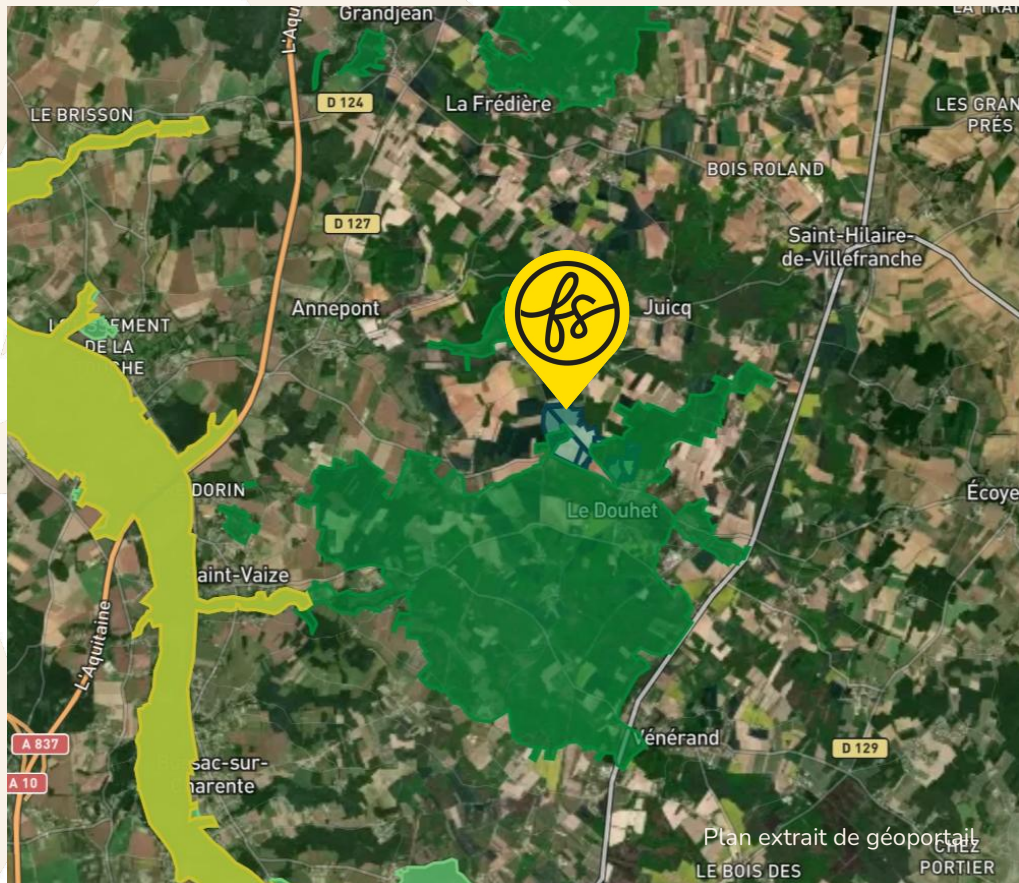


CAPACITÉ D'ACCUEIL DU RÉSEAU PUBLIC DE TRANSPORT :

de transport et de distribution des installations de production

Données pour le raccordement dans le cadre du S3REnR :

Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR, disponible vue du réseau public de transport 0



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le terrain est situé dans une zone concernée par le ou les enjeu(x) suivant(s) : ZNIEFF 1 (25% du site)

Informations complémentaires. Le terrain se trouve :

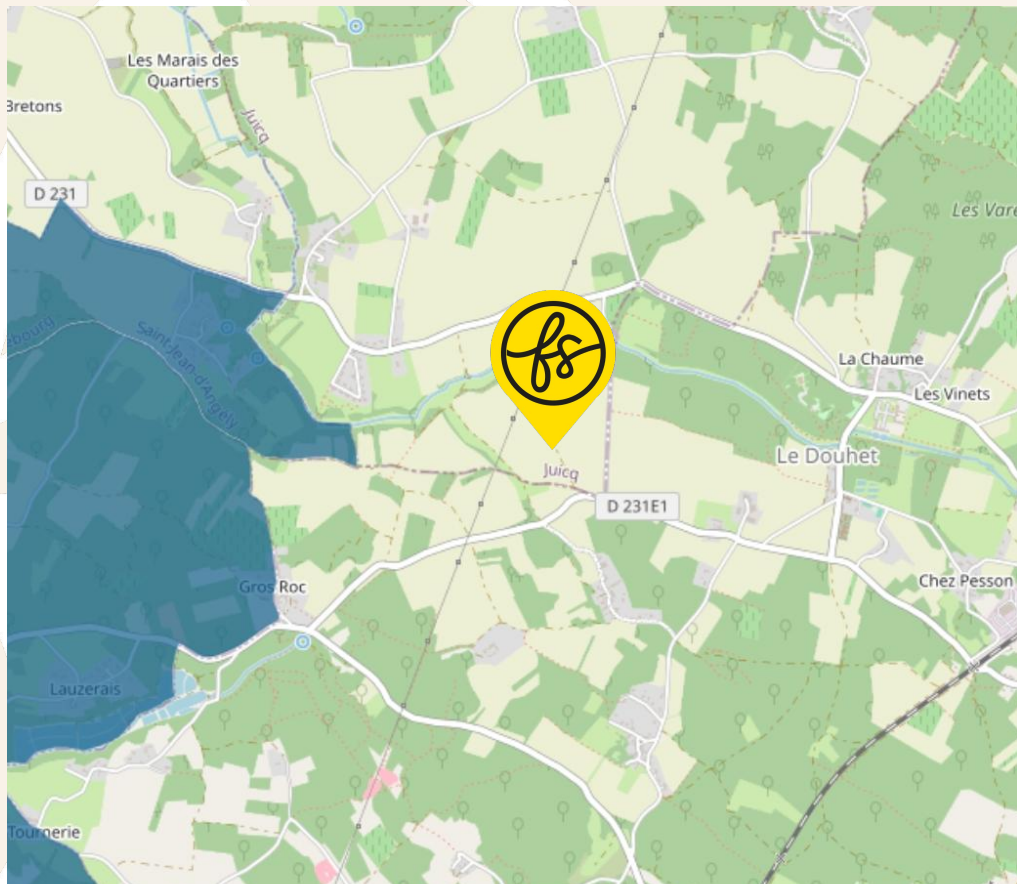
- à 4 km d'une ZNIEFF II
- à 4 km d'un site NATURA 2000 - Directive Habitats
- à 4 km d'un site NATURA 2000 - Directive Oiseaux
- à 8.7 km d'une zone Biotope



MILIEUX HUMIDES



Le terrain n'est pas concerné



ENJEUX INONDATIONS



La commune n'est pas soumise à un PPRI.

PROFIL ALTIMETRIQUE 1/2 Ouest-Est

Le terrain est en légère pente.

Nord-Sud

Le terrain est en légère pente.

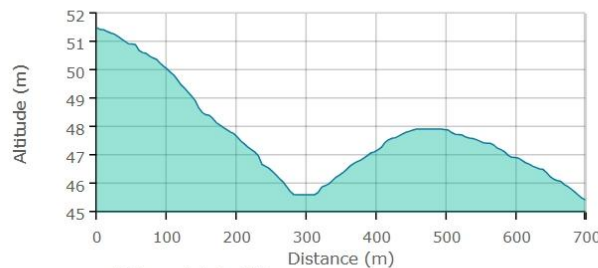
PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Distance totale : 616 m
Dénivelé positif : 5,21 m
Dénivelé négatif : -1,73 m
Pente moyenne : 1 %
Plus forte pente : 3 %



PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Distance totale : 701 m
Dénivelé positif : 2,31 m
Dénivelé négatif : -8,38 m
Pente moyenne : 1 %
Plus forte pente : 6 %



PROFIL ALTIMETRIQUE 1/2

Ouest-Est

Le terrain est en légère pente.

Nord-Sud

Le terrain est en légère pente.

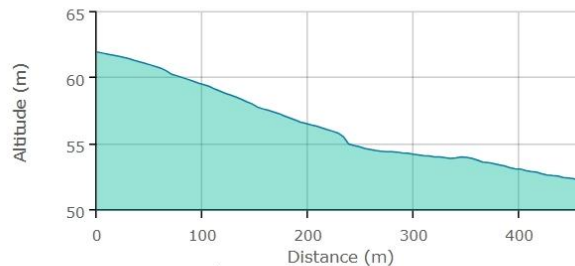
PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Distance totale : 343 m
Dénivelé positif : 5,59 m
Dénivelé négatif : -1,24 m
Pente moyenne : 2 %
Plus forte pente : 5 %



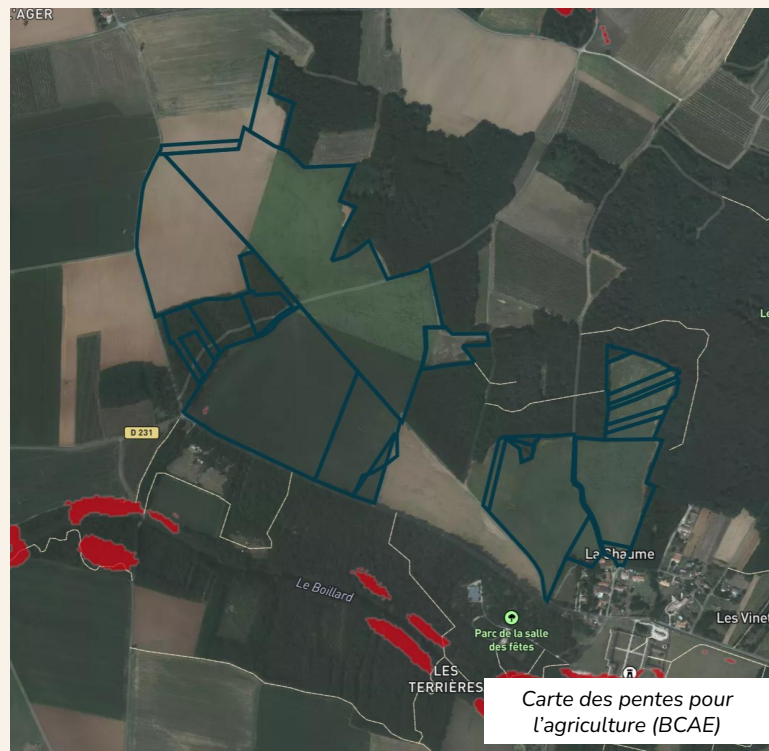
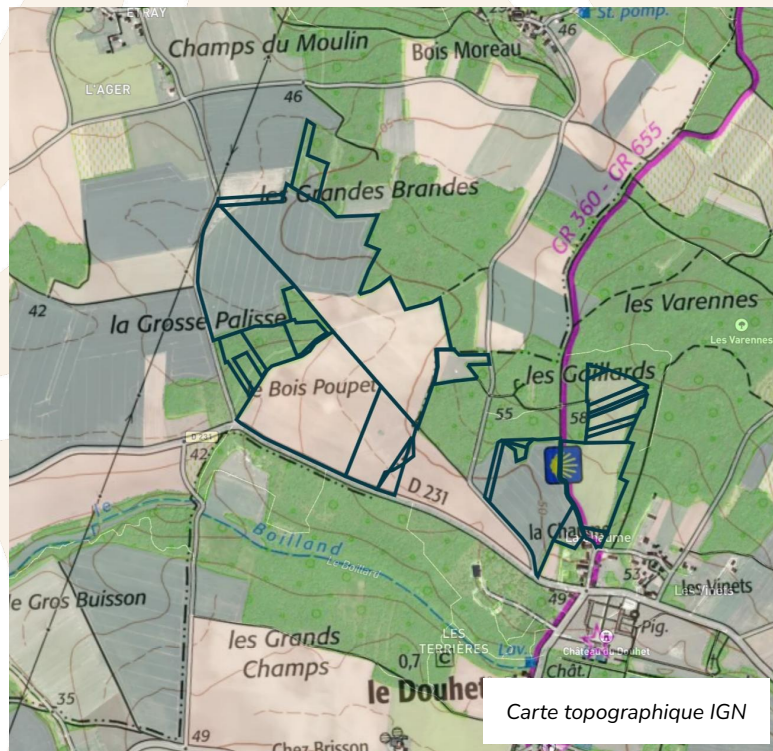
PROFIL ALTIMÉTRIQUE

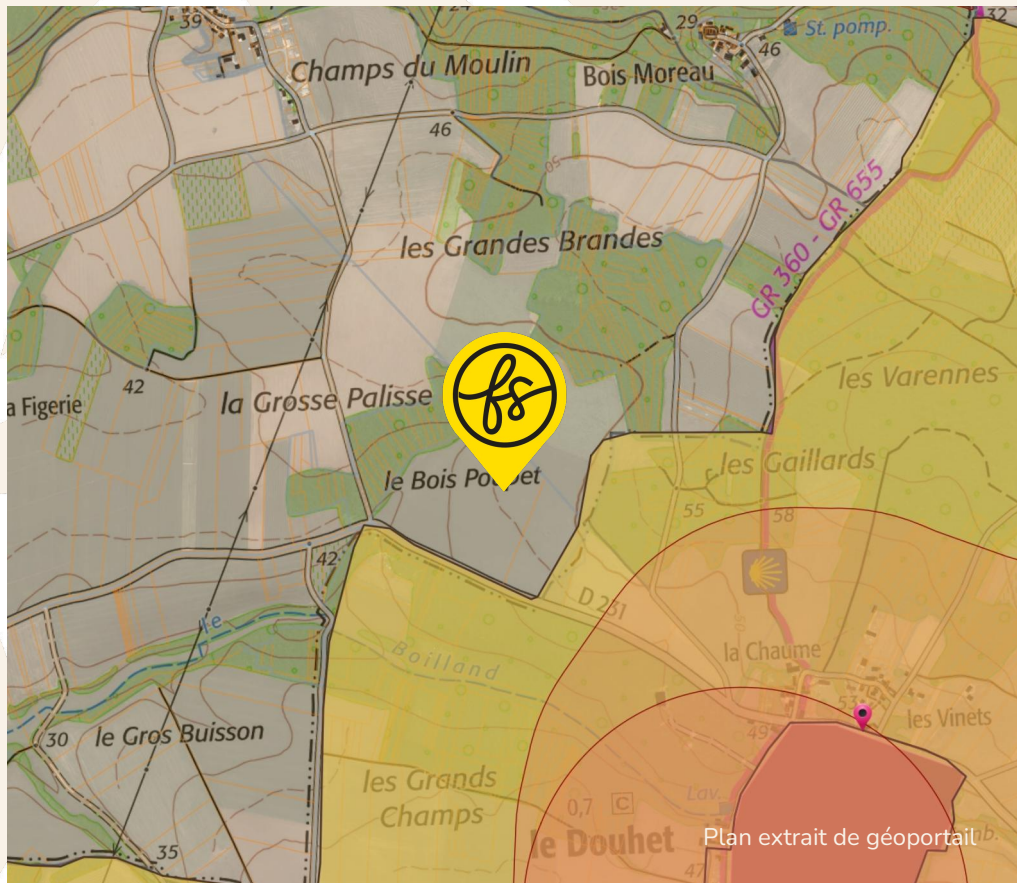


Distance totale : 461 m
Dénivelé positif : 0,1 m
Dénivelé négatif : -9,95 m
Pente moyenne : 2 %
Plus forte pente : 11 %



PROFIL ALTIMÉTRIQUE 2/2





PATRIMOINE



Le terrain est partiellement concerné par le ou les enjeux de préservation du patrimoine suivant(s) :

- Zone de présomption de prescription archéologique (25% du site)
- Périètre de protection aux abords d'un monument historique (25% du site)

VOTRE CONTACT FERME SOLAIRE

Diane Gédon

Responsable Partenariats

EMAIL

diane.gedon@fermesolaire.fr

TELEPHONE

07 43 39 09 28

ferme solaire

Caractéristiques clés du projet Ferme Solaire

URBA

**A (91.5%),
N (9.2%)**

SURF

50.3 ha

RACC

8.3 km

GHI

1308 kWh/m2

